

COLLÈGE DE LAMBALLE

LE NOM DE MARIE-MADELEINE DIENESCH PROPOSÉ

Le nouveau collège de Lamballe ouvrira ses portes aux élèves et aux personnels à l'occasion de la rentrée de septembre prochain. Alain CADEC, président du Département et député européen, explique les raisons pour lesquelles, vendredi 20 avril, à l'issue d'une rencontre avec le principal du collège, en qualité de représentant des enseignants, et la vice-présidente du Département chargée de l'éducation, le nom de Marie-Madeleine DIENESCH, ancienne résistante et parmi les premières députées françaises a été retenu. Cette proposition doit désormais être soumise aux élus départementaux.

« De nombreuses raisons ont motivé notre décision de baptiser ce collège Marie-Madeleine DIENESCH. Cette femme résistante, première députée des Côtes-du-Nord et parmi les premières femmes députées françaises, vice-présidente de l'Assemblée nationale et secrétaire d'Etat à plusieurs reprises, notamment à l'Education nationale, mérite d'être mieux connue. Elle a consacré sa vie à son pays et à son département des Côtes d'Armor. Son courage et son engagement dans la Résistance puis au fil d'une carrière politique d'envergure nationale font d'elle une femme remarquable.

Son parcours a en outre contribué à une meilleure représentativité des femmes dans la société publique de l'époque. C'est un modèle que nous devons faire connaître au plus grand nombre, à commencer par les jeunes générations.

Nous aurions pu choisir un autre nom illustre. Mais notre rôle est plutôt de faire vivre la mémoire des Costarmoricaines et Costarmoricains ayant œuvré avec force pour notre territoire et ainsi, faire perdurer le patrimoine immatériel local. Le collège de Lamballe sera le premier à porter le nom de Marie-Madeleine DIENESCH. Nous lui devons bien cela. »

A PROPOS DE MARIE-MADELEINE DIENESCH

Professeure de Lettres Classiques au Collège Ernest Renan à Saint-Brieuc, elle participe à la Résistance au sein du groupe «Libération Nord». En 1945, elle est la première femme élue députée dans les Côtes du Nord et fait partie des 33 femmes élues députées pour la première fois en France. Elle le restera jusqu'en 1981. En 1958, elle est vice-présidente de l'Assemblée nationale. Elle fut Secrétaire d'Etat dans plusieurs gouvernements successifs de Juin 1968 à mai 1974, à l'Education nationale, notamment à l'Education nationale ou aux affaires sociales.

CONTACT PRESSE

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR
YVES COLIN
Cabinet du Président
T. 02 96 62 46 56
Port. 06 89 09 52 08
yves.colin@cotesdarmor.fr